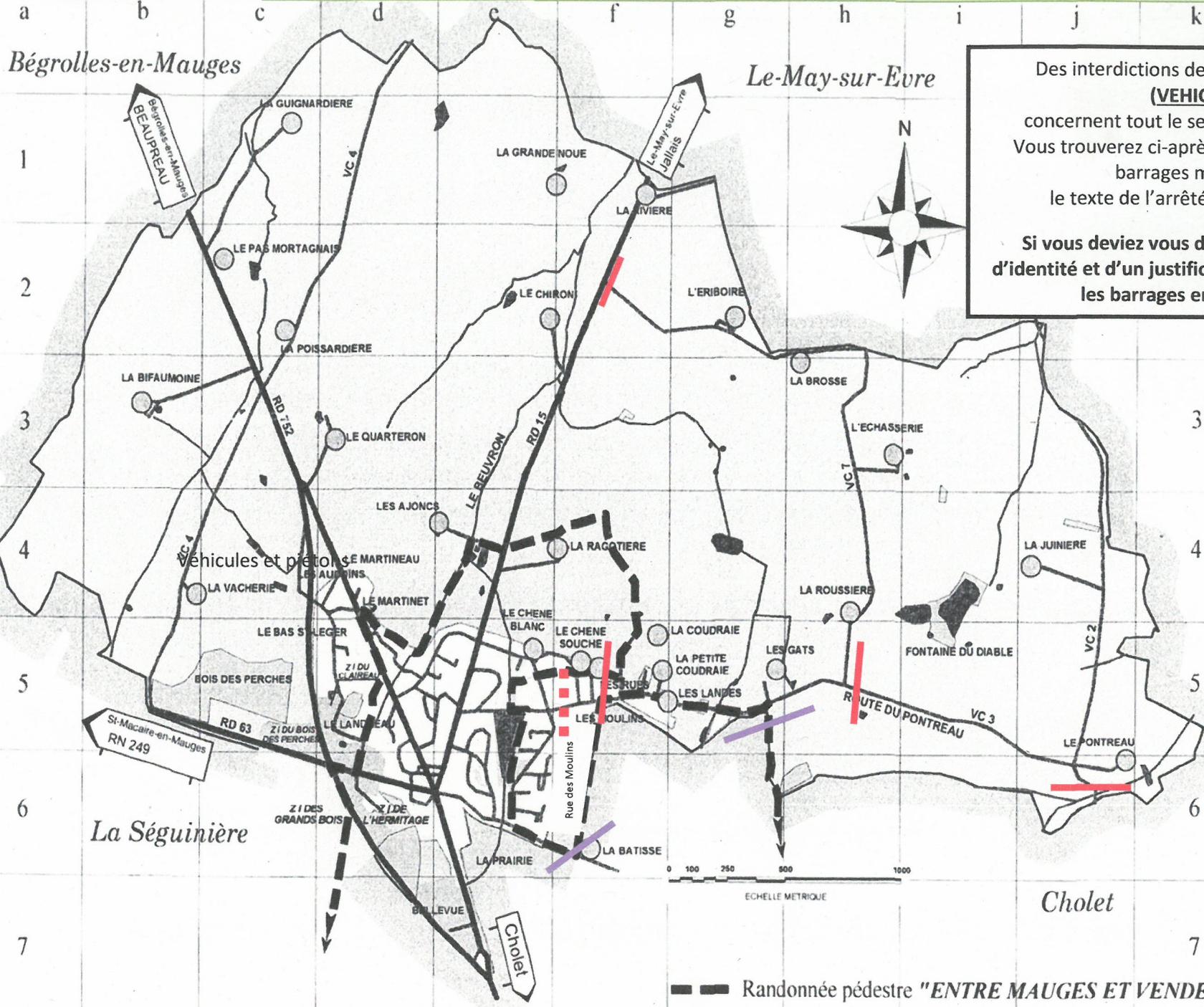




CHOLET ÉVÈNEMENTS ORGANISE UNE MANIFESTATION AÉRIENNE

LE 22 SEPTEMBRE 2019



Des interdictions de stationnement et de circulation **(VEHICULES ET PIETONS)** concernent tout le secteur de l'aérodrome de CHOLET. Vous trouverez ci-après, les plans indiquant les différents barrages mis en place et au verso le texte de l'arrêté municipal de réglementation.

Si vous deviez vous déplacer, soyez munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour pouvoir passer les barrages en votre qualité de riverain.

BARRAGES DE CIRCULATION

- Véhicules et piétons
- Piétons
- ⋯ Pré signalisation de barrage

— Randonnée pédestre "ENTRE MAUGES ET VENDEE"